



COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL D'ADMINISTRATION

08 juin 2019

Présents : Brigitte VANSTEENDAM, Lucienne LAMIRAND, Brigitte MEESMAN, Robert MEESMAN, Michèle HUET, Jean-Marie POUILLAUDE, Pierre DUBREMETZ, Luc MOUTON, Jean MILLAIRE, Philippe SAVARY.

Absent excusé : Michel DEBACKER.

Séance ouverte à 16 h 10.

1. Le précédent compte-rendu de la réunion du dernier CA est approuvé à l'unanimité.
2. Le site informatique : assphilateliquelilloise.fr est opérationnel, certaines pages sont en cours de construction. Rappelons que la mise en place, d'un coût marchand d'environ 15 000€, a été réalisée par Didier POUILLAUDE. Comme l'APL ne peut pas le salarier ni le rétribuer, il est décidé à l'unanimité de lui offrir un chèque cadeau de 300 € cette année, un autre du même montant l'an prochain.
3. La bourse : bilan présenté par Philippe Savary.
Sur le plan financier, l'achat des deux frigos (160 €) et le fléchage (20€) n'étant pas pris en compte, le bénéfice est de 765,02 € (1054 en 2018) ; la différence s'explique par la rétribution d'un agent de sécurité (obligatoire) cette année (environ 200 €)
188 m de tables ont été loués, plus 24 m offerts gratuitement ; les deux associations à caractère humanitaires ont été accueillies gratuitement.
La vente de souvenirs n'a rapporté que 16 €, la buvette 328€.
Les dépenses : 532 € pour la location de la salle, 2 fois 20 € de frais de dossier (fléchage +matériel). Nous avons bénéficié d'un prêt gratuit de matériel (estimé à 4200€ !)
Chaque négociant paie 8 € le m, une part de gratuité est donnée en échange de services rendus. Les membres de l'APL qui veulent vendre doivent s'acquitter d'une redevance au même titre que les autres, 1 m de table leur est offert, la vente en marge de la tenue d'un stand ne sera plus acceptée.
Les points positifs : Simon KOSMALA responsable du placement, a effectué un travail remarquable et très efficace. Merci aux exposants, en particulier à Michèle HUET qui s'efforce de présenter une exposition à chaque manifestation. Très bonne gestion de la buvette (l'an prochain, penser à ajouter du Kir, à la demande des négociants). La présence du stand Yvert et Tellier a été très appréciée.
Pour la publicité : plus de 5000 flyers ont été distribués, par l'intermédiaire des membres (merci à Christian HESPEL!) lors des visites des bourses, ; les négociants en joignent systématiquement à leurs envois postaux en direction de leurs clients.
En ce qui concerne la satisfaction des négociants, c'est tjs subjectif ; s'ils reviennent, c'est que c'était intéressant ! Alain DELOBEL possède des photos qui seront publiées ultérieurement.
Les points négatifs :
 - La fréquentation moins importante : difficile à chiffrer, les visiteurs ne sont pas tjs des acheteurs !
 - Les difficultés administratives : autorisations, fléchage...
 - La salle n'a tjs pas d'accès pour PMR
 - Deux négociants absents : pas de remboursement

- L'éternel pb de la « main d'œuvre », accentué par le vieillissement des bénévoles actifs ; pas de coup de main pour la mise en place la veille ni pour le rangement dimanche soir de la part des négociants de l'APL (sauf Didier LALLIER).
- Exposition bien peu regardée
- Mail Art : même constat
- Cocktail : bcp de personnalités absentes et non excusées...
- Manque de publicité en direction des autres clubs

Cependant, selon Philippe SAVARY, le bilan est globalement positif. Mais, **Philippe annonce qu'il n'organisera plus seul la bourse en 2020. Si nous voulons qu'elle continue, il faut qu'une équipe se constitue** pour l'organiser. Philippe aidera de ses conseils et de son expérience.

Dans l'immédiat, il faudrait mettre une option pour retenir la salle avant juillet, l'équipe constituée dès septembre confirmera les réservations et se chargera de l'organisation. L'urgence absolue est donc dans la constitution de cette équipe. Une réunion le 22 juin devrait faire avancer les choses sur ce point crucial.

Le CA remercie Philippe SAVARY pour cet engagement depuis 9 ans, pour le succès grandissant rencontré par la bourse philatélique de l'APL qu'il a supporté seul et dont la notoriété s'affirme.

4. Point sur les circulations : il est décidé de supprimer la cotisation sur l'assurance, l'APL percevra 8% sur les ventes, comme cela se fait dans d'autres clubs. Selon J.M. POUILLAUDE, ce nouveau dispositif permettra de réactiver les circulations, la suppression de l'assurance permettrait de voir réapparaître des carnets plus intéressants. B. VANSTEENDAM et J. MILLAIRE reprendront contact avec la MAIF pour éclaircir le point de l'assurance en cas de vol, perte ou destruction. R. MEESMAN suggère que, pour les grosses valeurs, des photocopies remplacent les timbres dans les carnets.

Il faudra bien sûr que les émetteurs de carnets soient assurés (ou signent une décharge).

Ordre du jour épuisé, séance levée à 18 h

Le Secrétaire, jean MILLAIRE

La Présidente, Brigitte VANSTEENDAM